

---

# NOTES

SUR

## PORT-ÉTIENNE ET LA BAIE DU LÉVRIER

(MAURITANIE)

---

État physique de la presqu'île du cap Blanc. — Port-Étienne. — Population. — Climatologie. — La race maure. — Accouchement et circonsion. — Sépultures maures. — Les silex taillés de l'Adrar. — Pathologie (Scorbut).

On a beaucoup parlé et on parle encore au Sénégal et en France, dans quelques milieux maritimes, des fameuses pêcheries sahariennes situées sur les côtes de la Mauritanie<sup>1</sup>. Depuis les temps les plus reculés, en effet, cette partie de la côte africaine est renommée pour ses richesses ichtyologiques. De la baie du Lévrier jusqu'au sud du banc d'Arguin, tristement célèbre par le naufrage de la *Méduse*, en 1816, les poissons de toute sorte abondent à tel point qu'en 1905 le gouvernement de l'Afrique occidentale française n'hésita pas à envoyer sur les lieux une mission scientifique afin d'étudier le parti que l'on pourrait tirer de richesses exploitées uniquement par des pêcheurs canariens.

<sup>1</sup> La *Ligue maritime*, décembre 1909. A. Gravel, *Les pêcheries maritimes de l'Afrique occidentale française*.

Journal *L'Illustration*, 19 mars 1910 : « Les pêcheries de Port-Étienne ».

Le rapport favorable de la mission eut pour résultat l'installation dans la presqu'île du Cap-Blanc d'un poste militaire, d'un phare situé à la pointe, d'un poste complet de télégraphie sans fil établi pour communiquer avec celui de Rufisque et éventuellement avec celui de Santa-Cruz de Ténériffe, l'arrivée de deux compagnies de pêche, dont une est déjà partie; l'envoi enfin sur les lieux, de juin à novembre 1909, de l'avisio *Goëland*, désigné pour faire l'hydrographie de la baie du Lévrier.

C'est comme médecin-major de ce bâtiment que nous avons recueilli ces quelques notes sur ce pays peu connu. Cette courte étude aura pour but non de discuter sur les raisons économiques qui ont présidé à des installations fort coûteuses, mais de donner un aperçu rapide de la géographie médicale de la baie du Lévrier, aperçu que nous croyons intéressant, vu les efforts qui sont faits pour mettre en valeur des richesses océaniques réelles, vu l'essai de création d'un centre commercial auquel on a donné le nom de *Port-Étienne* en l'honneur de l'homme d'État qui se fit le champion de l'homogénéité de l'Afrique occidentale française.

*État physique de la presqu'île du Cap-Blanc. — Port-Étienne. —* La côte de la Mauritanie a pour point extrême au Nord la baie du Lévrier. Cette baie a la forme d'un triangle isocèle dont les côtés sont bordés à l'Est par l'Adrar, à l'Ouest par la presqu'île du Cap-Blanc. Cette presqu'île, d'après la convention franco-espagnole de 1900, appartient mi à l'Espagne mi à la France, cette dernière ayant toute la moitié qui donne sur la baie.

Il est difficile d'imaginer un pays plus désolé, plus aride que cette langue de terre, qui offre environ une longueur de 50 kilomètres et une largeur moyenne de 8 à 10 kilomètres. Toutes les épithètes qui désignent la sécheresse, la stérilité ne suffiraient pas pour représenter ce sol caillouteux, sablonneux, dont les côtes découpées montrent des rochers gréseux, rongés, emportés autant par la mer que par le vent. Nulle végétation au milieu de ces dunes, de ces blocs de pierre corrodés en des formes fantastiques, si ce n'est, en de rares endroits, quelques maigres touffes de petites plantes à demi ensablées. Un vent violent, presque permanent pendant l'époque de l'alizé, passe sur ce désert, soulève le sable, produisant ainsi sur la peau la sensation de milliers de piqûres.

La faune est ce qu'elle doit être dans un pays semblable : les goélands, les cormorans abandonnent sur les plages et les rochers le relief de leur pêche, que se disputent avidement des chacals faméliques, tandis que de rares gazelles dressent parfois leurs formes légères et gracieuses au sommet de quelques rochers.

Du vent, du sable, et nous pourrions ajouter pas d'eau : voilà la côte mauritanienne, et cela bien au delà de Nouackchott, poste situé à près de 250 kilomètres dans le Sud.

C'est au milieu de ce paysage qu'on a voulu créer une ville. En effet, Port-Étienne est situé dans la presqu'île du Cap-Blanc, au nord de la baie de Cansado. Vu sur un plan, c'est une ville avec des concessions, des avenues, des places publiques, un marché ; en réalité, c'est un poste militaire qui défend une installation de T. S. F., un phare, une compagnie de pêche et deux baraquements de commerçants. Ce qui frappe tout d'abord, c'est le manque de cohésion entre ces diverses constructions : le poste militaire, la T. S. F., la résidence, les habitations de commerçants, les hangars de la compagnie de pêche sont à 1 ou 2 kilomètres les uns des autres, en sorte que Port-Étienne, qui possède actuellement quatre petits groupes de bâtiments, a près de 3 kilomètres de longueur. Ce manque absolu de concentration vient de la conception grandiose des fondateurs pour l'édification et le développement de ce centre commercial.

Elle nuit non seulement aux relations des habitants entre eux, mais encore à leur sécurité comme le prouve l'incursion des Maures qui, en juillet 1908, vinrent en troupe piller un commerçant européen, dont la concession est en dehors de tout secours immédiat. Bien entendu, ici comme ailleurs, pas de végétation si ce n'est quelques salicornes ou autres plantes du genre des chénopodiacées qui peuvent seules venir dans ce terrain ingrat, les essais de plantations ayant tous échoués.

*Population.* — La population de Port-Etienne est d'environ 400 habitants ainsi répartis :

Maures.....	100 à 150 (chiffre variable)
Tirailleurs du poste (y compris les femmes et les enfants).....	140
Noirs employés aux travaux.....	80

Noirs ou Maures employés à la compagnie de pêche.....	30
Européens <sup>1</sup> .....	35

Les Maures, qui sont, pour la plupart pacifiques, ont établi leurs tentes sordides au pied du poste, autant pour chercher aide et protection que pour vivre de la libéralité des travailleurs et du produit de la prostitution. Nous reparlerons de cette race dans le cours de cette étude.

*Climatologie.* — La climatologie de la baie du Lévrier, très importante au point de vue de l'existence des Européens et de la conservation des produits de pêche a été l'objet d'une étude lors de l'envoi de la mission scientifique en 1905, laquelle a déterminé assez exactement les pressions, les températures et le régime des vents mais qui, faute de temps et d'appareils spéciaux, en a été réduite aux pures hypothèses quant au régime des pluies et l'état hygrométrique. En sorte que, déduisant d'hypothèses et de renseignements erronés des faits constants, elle a établi un régime des pluies et un état hygrométrique purement arbitraires. Or, ces deux questions sont d'une importance capitale. Malgré le soin qu'eurent les fondateurs de la cité d'y importer, dès le début, des borne-fontaines (!), les pluies n'en furent pas plus abondantes. Nous avons eu la bonne fortune, en 1909, d'assister à deux tornades. Or, ces phénomènes n'avaient pas eu lieu depuis 1907. Sur ces deux tornades, la dernière seule donna dans les réservoirs une quantité d'eau évaluée à 400 tonnes. Pour remédier au manque réel d'eau, on a installé deux appareils distillatoires dont un seul jusqu'ici, fournissant environ 2 tonnes par jour, est en service : le prix de la tonne ainsi obtenue est de 20 francs. Cette question de l'eau est une de celles qui ne laissent pas de préoccuper ceux qui s'intéressent à l'avenir de Port-Étienne. Supposons, en effet, des périodes extrêmement sèches, ce qui est à prévoir; supposons, de plus, qu'un accident survienne à un des appareils distillatoires : voilà la colonie obligée de vivre sur des réserves péniblement acquises et parfois illusoirs. Nous n'exagérons rien, le fait est arrivé au début de 1909, époque où il fallut affréter

<sup>1</sup> Dans ce chiffre sont compris les officiers, les sous-officiers, les commerçants et les agents de la compagnie coloniale de pêche.

à prix d'or l'unique chalutier de la compagnie de pêche, lequel alla chercher à Dakar les quelques tonnes d'eau nécessaires, eau plus ou moins potable, à preuve les cas de dysenterie qui se manifestèrent par la suite.

L'état hygrométrique est aussi très important à connaître, non pas spécialement au point de vue de la santé des Européens, mais à celui du séchage des poissons ; or, un fait est acquis, le poisson mis à sécher pendant la journée, s'humidifie pendant la nuit et cette opération, dans ces conditions, a donné plus d'un mécompte. Il est avéré, en effet, malgré les dires des premiers observateurs, que l'état hygrométrique est élevé à Port-Étienne. Si nous suivons l'aiguille de l'hygromètre de Richard, nous voyons qu'elle marque pendant toute la nuit environ de 80 à 90 ; qu'elle descend vers 7 heures du matin à 60 ou 70 pour, vers 10 heures, faire une chute brusque dans les parages du 0, et cela jusqu'à 2 heures de l'après-midi, heure à laquelle elle remonte soudain à 60 pour atteindre de nouveau sa limite maximum vers 4 ou 5 heures.

Quant au thermomètre, il s'élève fort peu grâce à l'alizé presque constant qui règne pendant l'année. L'hiver on relève même des températures très basses :  $+3^{\circ}$ ,  $+4^{\circ}$ , ce qui favorise les épidémies de scorbut, comme nous le verrons plus loin. Pendant l'été, les mois les plus chauds sont les mois d'août ou septembre, où nous avons relevé la moyenne des températures : à midi,  $27^{\circ},5$  ; à minuit,  $23^{\circ},9$ , pour le premier mois et respectivement  $28^{\circ}$  et  $23^{\circ},4$  pour le second. Comme on le voit, ces chiffres ne sont pas excessifs. Ils expliquent la salubrité de Port-Étienne pour les Européens qui peuvent souvent sortir sans casque et qui ne sont sujets ni au paludisme ni aux autres maladies tropicales. C'est une compensation appréciable pour ceux qui sont obligés de vivre dans ce coin de la côte africaine.

*La race maure.* — La population autochtone est représentée à Port-Étienne par 100 à 150 Maures qui, comme nous l'avons dit, sont venus chercher la protection de notre pavillon. Ce sont des Maures marabouts, c'est-à-dire paisibles et paresseux, en opposition aux Maures guerriers, tueurs, voleurs et pillards avec lesquels nos colonnes sont encore aux prises. Cette population, d'ailleurs très fluctuante, a élu domicile au pied même du poste militaire. Là, sous des tentes sordides, hommes, femmes et enfants vivent pâle-

mêle au milieu d'une malpropreté repoussante. Cette race offre des caractères physiques très particuliers. Les hommes de taille moyenne ont le profil fin et anguleux de l'Arabe avec en plus du prognathisme accentué de la mâchoire supérieure. Ils laissent pousser leurs cheveux qui retombent sans aucun ordre sur leurs épaules, ce qui leur donne un aspect farouche et sauvage. Leur principale occupation semble, à Port-Étienne, être la pêche ; en réalité, accroupis devant leurs tentes, ils se livrent à de longues méditations propres à l'assouplissement de leur esprit et de leur corps. D'ailleurs, les femmes pourvoient à leurs besoins par de menus travaux et par le commerce spécial, lucratif qu'elles entretiennent avec les tirailleurs et les ouvriers noirs. Parmi elles, il en est dont les traits forts réguliers rappellent la femme juive ou arabe, mais beaucoup ont ce prognathisme de la mâchoire supérieure qui semble être la caractéristique de la race. Hommes et femmes sont vêtus de guinée, espèce de cotonnade bleue qui, déteignant sur la peau, forme, avec la malpropreté native de cette dernière, un mélange du plus curieux effet.

Les Maures de la région de l'Adrar sont pilleurs, menteurs et fourbes. Ils attaquent par surprise et ont la haine héréditaire du « toubab ». Ils préfèrent recevoir les pires châtiments que de trahir les leurs. Il nous a été donné d'assister à l'interrogatoire de plusieurs d'entre eux pris comme otage. Ces malheureux, trois hommes et deux femmes, pressés de dire ce qu'ils savaient sur une tribu ennemie, répondaient invariablement : « Marnaf » (j'ignore), malgré les coups de lanière de cuir magistralement distribués par de solides tirailleurs presque à même sur la peau. La douleur leur arrachait parfois des plaintes, mais toujours ils répondaient : « Marnaf », s'interrompant pour fournir d'une voix rauque quelques renseignements reconnus aussitôt inexacts. La seule mesure disciplinaire réellement efficace est le jeûne, toutefois, nous en avons vus rester cinq à six jours privés de nourriture sans que ce châtiment les incitât à dire la vérité.

Le mensonge et la ruse, voilà ce qu'emploient les Maures, ceux mêmes qui ont fait leur soumission. Nous avons pu nous en rendre compte par nous-même, grâce à un fait caractéristique. Un Maure, ayant été surpris les armes à la main, fut amené comme prisonnier au poste de Port-Étienne où nous pûmes le voir et l'interroger. Bientôt, il sut si bien capter la confiance de tous qu'on lui laissa la

plus entière liberté ; aussi, le voyait-on circuler dans le poste et les environs, affectant la plus grande soumission. Un jour (juin 1909), une expédition est projetée, on l'emmène comme guide ainsi qu'un interprète indigène, tous deux armés et montés sur des méhara. Un beau matin, le Maure entraîne l'interprète hors de la colonne, le tue net, s'empare de son chameau, de ses armes, de ses vivres et s'enfuit retrouver sa tribu. On pourrait ainsi citer maint autre exemple de la ruse et de la fourberie de cette race.

*Accouchement et circoncision.* — Les Maures ont des pratiques spéciales pour l'accouchement et la circoncision. Au moment de la naissance de son enfant, la mère est assistée des matrones du campement ; aucun soin, même élémentaire d'hygiène, n'est apporté à l'opération : si l'enfant se présente mal, si l'accouchement n'est pas régulier, la mère n'a que peu de chances d'être soulagée et toute complication est presque toujours fatale pour elle.

L'accouchement se fait dans la position accroupie, la femme étant à genoux, les cuisses écartées et les mains cramponnées à un appui quelconque ; elle est assistée par quelque vieille matrone professionnelle. Lorsque la présentation ne se fait pas par la tête, on essaye de pratiquer la version en chavirant la parturiente les pieds en haut et la tête en bas ; quand l'enfant ne donne plus signe de vie et que l'expulsion ne peut se faire, on coupe les membres au fur et à mesure qu'ils se présentent à la vulve. Après l'accouchement, la mère doit prendre un repos de 40 jours, elle se couvre la figure d'antimoine et jusqu'au baptême, porte un poignard pour chasser les mauvais esprits et les éloigner de l'enfant.

Le 7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> jour de la naissance d'une fille, une vieille du campement opère sur elle l'excision clitoridienne ; le clitoris est soulevé avec une aiguille et coupé avec un couteau ; les jambes sont ensuite attachées et le pansement est fait avec du beurre et de la poudre de bois. Cette cérémonie ne donne lieu à aucune fête. Il est tellement déshonorant pour une femme de ne pas être excisée que si elle ne l'était pas elle ne trouverait aucun époux qui voulût d'elle. La pire injure qu'une femme puisse lancer à une autre est de la traiter de : « non coupée ».

Le garçon est circoncis vers 7 ou 8 ans, c'est d'ordinaire le forgeron du campement qui est chargé de ce soin. Le prépuce est

tiré à travers un trou étroit pratiqué dans un morceau de cuir. La peau est liée par derrière avec un fil et un rapide coup de couteau la tranche.

Dès qu'ils sont pubères, le garçon et la jeune fille doivent recouvrir d'un voile leurs parties sexuelles et sont tenus d'observer l'abstinence pendant le Ramadan <sup>1</sup>.

*Sépultures maures.* — Si la naissance donne lieu, parmi les peuplades maures, à des cérémonies spéciales, les funérailles, par contre, se font, paraît-il, avec le rite musulman classique. Les cimetières, seuls, offrent un aspect particulier. Dans la presqu'île du Cap-Blanc, à quelques kilomètres au sud de Port-Étienne, on peut voir, par exemple, de très vieilles tombes disséminées par groupes de trois ou quatre. Elles sont facilement reconnaissables par leur disposition analogue à celle qu'affectent nos « cromlechs » en Bretagne. Toutefois, les pierres qui bornent circulairement la tombe sont moins volumineuses et plus pressées les unes contre les autres. L'architecture varie d'ailleurs vraisemblablement avec l'importance du défunt, car certaines tombes n'ont qu'une rangée de pierres tandis que quelques-unes en ont plusieurs pouvant atteindre ainsi plus d'un mètre de hauteur. Le cadavre, situé au centre de cet assemblage, repose à très peu de profondeur au-dessous du sol, 50 à 80 centimètres au maximum, sa face est tournée vers l'Orient et une pierre rectangulaire volumineuse, située à quelques centimètres dans le sable, est placée à son niveau.

Nous avons pu voir ainsi de nombreuses sépultures qui, toutes, nous ont paru anciennes, provenant probablement d'un campement maure disparu. Les unes étaient presque ensevelies sous le sable ; d'autres, au contraire, laissaient entrevoir à même sur le sol des ossements caractéristiques. C'est ainsi que nous avons pu recueillir quelques crânes qui, par leur formes anormales, pourraient appeler des recherches anthropologiques intéressantes <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Une mission au Sénégal. Les races maures*, par le Dr Lasnet.

<sup>2</sup> Les détails les plus frappants du crâne maure sont :

Le prognatisme prononcé de la mâchoire supérieure, anomalie déjà citée ;

La denture irrégulière : les dents fortement déjetées en avant semblent avoir été limées par un procédé artificiel et ont quelque similitude avec celles des rongeurs.

Enfin la plupart des crânes présentent avec un angle facial normal une proéminence accentuée de la protubérance occipitale externe.



*Les silex taillés de l'Adrar.* — Nous ne savons si les ancêtres des Maures actuels étaient les fameux conquérants de l'Espagne. Il est probable que les habitants de la basse Mauritanie (Adrar) n'ont jamais connu ces temps héroïques et qu'ils vivaient paisiblement loin de toute civilisation. Quoi qu'il en soit, ils ont laissé différentes espèces de silex taillés que l'on trouve dans les couches superficielles du sol et dont l'âge n'est pas bien défini. Ces pierres, analogues à celles de la période néolithique, sont les mêmes que celles qu'on récolte actuellement dans le Sahara. Ce sont des pointes de flèches, de lances, des haches, des aiguilles, des raclours. La région de l'Adrar, en particulier au Nord de Nouackchott, en renferme de fort jolis spécimens sur l'usage et la provenance desquels les indigènes sont complètement ignorants.

*Pathologie.* — Nous avons vu que le climat de la baie du Lévrier était très sain pour les Européens demeurant dans des habitations relativement confortables. Il n'en est pas de même pour des Maures, lesquels, couchant dans de misérables tentes, peu vêtus, mal protégés contre les différences de température et l'humidité nocturne, sont la proie de la bronchite et de la tuberculose. Les maladies des yeux sont aussi fréquentes, cependant, l'affection la plus répandue, celle qui, pour ainsi dire, est endémique à Port-Étienne est le scorbut, dont nous allons parler avec quelques détails.

*Scorbut.* — De nombreux cas se déclarent annuellement, cette affection atteint surtout les tirailleurs du poste, les noirs employés à la construction des travaux et ceux des pêcheries : les Maures sont en général plus résistants. Le scorbut à Port-Étienne se traduit surtout par des lésions gingivales et par des hémorragies. Les gencives se tuméfient, puis s'ulcèrent, deviennent fongueuses, des bourgeons charnus sanguinolents apparaissent entre les dents ; en même temps ou peu après, la peau se recouvre, non pas de taches purpuriques comme chez les blancs, mais de petits points blanchâtres à la base des poils ; ces derniers sont comme hérissés et on a l'impression que les membres, surtout les inférieurs, sont atteints de « chair de poule ». Le plus souvent, la symptomatologie s'arrête là ; le malade anémié entre alors en convalescence, si on a soin alors de lui donner une alimentation convenable. Cependant, parfois des hémorragies

apparaissent, représentées par des ecchymoses plus ou moins abondantes, des infiltrations sanguines dans les séreuses. C'est ainsi que nous avons observé chez un tirailleur indigène une double hémarthrose des genoux, surtout accentuée à droite, qui ne pouvait être expliquée par un traumatisme que le malade n'accusait pas, mais bien par le scorbut qui avait apposé d'ailleurs sa signature sur ses gencives bleuâtres et sanguinolentes. De même, nous avons vu chez une femme indigène une ascite qui, longtemps, égara le diagnostic, jusqu'à ce que la paracentèse révélât un liquide complètement hémorragique : peu après, la malade présentait des gencives fongueuses et mourait de cachexie et d'épuisement, ayant fait des hémorragies répétées dans son péritoine. Les auteurs classiques parlent peu d'ascite scorbutique, il est bon de signaler ce cas.

C'est pendant les mois d'août et septembre 1909 qu'éclata à Port-Étienne l'épidémie de scorbut dont nous tirons ces quelques cas ; une cinquantaine furent enregistrés, alors que les années précédentes depuis l'occupation (1906), il n'y en avait eu, pendant les grandes chaleurs, que quelques-uns très isolés. Cette épidémie estivale prouve donc encore une fois de plus que le scorbut est dû à la mauvaise alimentation et que le froid et l'encombrement sont des causes adjuvantes. La privation de substances animales ou végétales fraîches, de protoplasma vivant et de sécrétions cellulaires actives joue un rôle étiologique démontré par toutes les circonstances de la genèse des diverses épidémies (sièges, expéditions, etc.)<sup>1</sup>. La même étiologie est valable pour les cas sporadiques que l'on peut observer parfois au milieu de populations saines. Pour notre part à bord du *Goéland* nous n'avons eu à signaler aucun cas malgré l'encombrement : il est vrai que nous avons pris toutes les précautions pour que la nourriture de l'équipage fût saine et variée et surtout riche en légumes (pommes de terre, haricots, lentilles), alors qu'à terre les noirs étaient nourris journellement de poissons salés et de riz, les approvisionnements de pommes de terre ayant manqué subitement.

*Piqûres de poissons.* — Nous avons eu à soigner plusieurs cas de piqûres dues à certains poissons venimeux (têres, rhinoptères, etc.). Les accidents sont survenus exclusivement alors que les hommes

<sup>1</sup> « Le scorbut dans l'expédition antarctique anglaise » (*Caducée*, 1903, page 139).

de l'équipage étaient aller à terre tirer quelques coups de senne. La plupart étaient pieds nus, le pantalon retroussé, aussi étaient-ils souvent atteints par le dard de rhinoptères jetés sur le sable. La douleur est en tout semblable à celle que produit la vive sur nos côtes de France, particulièrement dans le bassin d'Arcachon. C'est une brûlure intense qui remonte jusqu'au genou et parfois jusqu'à l'aîne, accompagnée de gonflement, de rougeur, d'hyperesthésie et parfois d'une paralysie qui peut atteindre tout le membre et durer plusieurs heures. C'est une sorte de névrite périphérique aiguë fort douloureuse et que seule une injection de morphine peut soulager. M. Gruvel, maître de conférence à la Faculté des sciences de Bordeaux, auteur d'un livre fort estimé sur les « Pêcheries de la côte occidentale d'Afrique », dit avoir vu, dans la baie du Lévrier, une plaie ainsi produite suppurer pendant plus d'un mois et demi et avoir soigné des pêcheurs canariens dont les plaies s'ulcéraient, se phagédénisaient, se compliquant de gangrène locale. Sans nier que des piqûres mal soignées puissent produire ces désordres, nous n'en avons, pour notre part, jamais rencontrées et toutes celles qui ont été soignées à bord n'ont pas donné un seul jour d'indisponibilité.

Nous ne voulons pas terminer ces quelques notes sans remercier le Dr Legorgeu des troupes coloniales, médecin de Port-Étienne, à l'obligeance duquel nous devons d'avoir pu étudier sur place quelques-unes des manifestations les plus curieuses du scorbut et qui, toujours, nous a accueilli en camarade. Avec les crédits assez importants affectés au Service de santé, on a pu construire une résidence spacieuse pour le médecin, résidence qui se trouve à peu de distance d'un dispensaire qu'on avait voulu faire grandiose et qui, heureusement, a été réduit à des dimensions plus modestes. Ce dispensaire, composé de deux pavillons, l'un pour les Européens, l'autre pour les indigènes, n'est pas complètement achevé ; quand il le sera, le médecin pourra alors parer à toutes les éventualités, car l'installation sera suffisante pour les besoins de la colonie.

D<sup>r</sup> CHABÉ,

Médecin de 2<sup>e</sup> classe.

---